



OPCA BAIA

rapport
annuel





Missions

OPCABAIA est l'organisme paritaire collecteur agréé en charge de collecter et de gérer les fonds de la formation professionnelle de quatre secteurs d'activité, via leurs syndicats professionnels :

- **Banques**

AFB (Association Française des Banques),

- **Sociétés et mutuelles d'assurance**

FFSA/GEMA (Fédérations des Sociétés d'Assurances),

- **Agents généraux d'assurance**

AGEA (Fédération Nationale des Agents Généraux d'Assurance).

- **Sociétés d'Assistance**

SNSA (Syndicat National des Sociétés d'Assistance),

OPCABAIA accompagne et conseille ses adhérents sur leurs projets emploi et formation professionnelle, finance et co-finance des actions de formation et de professionnalisation

Association paritaire à but non lucratif, OPCABAIA est agréé par le Ministère du travail depuis le 9 novembre 2011, comme collecteur au titre du plan de formation et de la professionnalisation.

Gouvernance



Administrateurs Salariés

Président

Jean-Marc DUPON - SNB CFE/CGC

Trésorier adjoint

André LAROSE - CFTC

Membre du bureau

Nadine GARCIA - CGT

Membre du bureau

Thierry PIERRET - CFDT

Membre du bureau

Thierry RODIER - FO

Gérard AMATO - CFT

Henrique CAEIRO - FO

Nicolas CAUDRON - CFE/CGC

Jacques CHATEAU - FO

Jean-Baptiste DUCHEMIN - CFTC

Marc DURAND - FO

Eric GAULMIN - CFDT

Elsa GOASGUEN - CFDT

Marcela LABARCA - CGT

Jean-François MAGNER - CFE/CGC

Chantal MARCHAND - CFDT

Jean-Pierre MERIAUD - SNB CFE/CGC

Michel SANCHO - CGT

Philippe SANS - CGT

Jean-Michel VERGNES - CFTC

Administrateurs Patronaux

Vice-Président

Eric BLANC-CHAUDIER - FFSA

Trésorier

Bernard CUVILLIER - AFB

Membre du bureau

Nathalie CORDIER - AFB

Membre du bureau en alternance

Catherine HENAFF - SNSA

Membre du bureau

Patrick PORTAIS - AFB

Membre du bureau en alternance

Philippe RAPICAULT - AGEA

Elisabeth BAUBY - FFSA

Sandra COUTURIER - FFSA

Eric DEPOND - AFB

Murielle FALCK - AFB

Daniel FRENKEL - GEMA

Jean-Claude GUÉRY - AFB

Florence LE TEXIER - AFB

Virginie LOPES - AFB

Anne PAUTHIER - AGEA

Anne PELLETRET - GEMA

Laurence PETIT - SNSA

Françoise SEGUIS - FFSA

Antoine VALVERDE - AFB



Chiffres Clés

ARRÊTÉS AU 31 MARS 2015

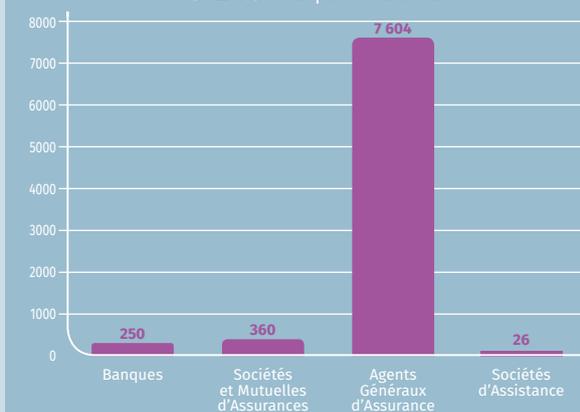
359 085
Salariés couverts

8 240
Entreprises adhérentes

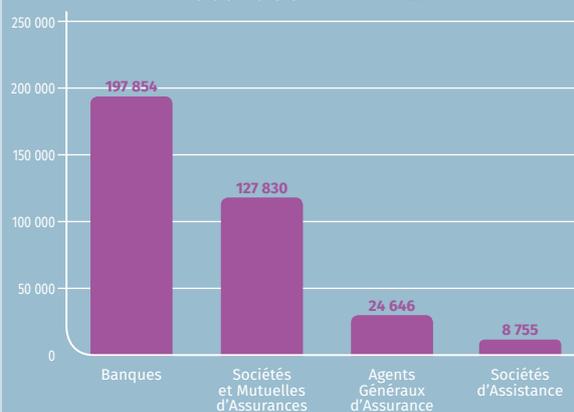
22 984
Dossiers pris en charge

113,2
millions d'Euros de collecte
(encaissée au titre de la masse
salariale pour l'année 2014)

8 240 entreprises adhérentes



359 085 salariés couverts



Faits Marquants



✓ Information et conseil

540 actions d'information et de conseil ont été réalisées en 2014, soit une hausse de 56%, auxquelles il convient d'ajouter les 410 participants à des événements organisés par OPCABAIA.

✓ Gestion

22 984 dossiers ont été pris en charge sur l'exercice, soit une progression de 12% par rapport à 2013 (+20% au total entre 2012 et 2014) et une hausse de 20% sur les contrats de professionnalisation.

✓ Collecte

À 113,2 millions d'euros, la collecte des fonds de la formation professionnelle continue est en hausse de 1,2% sur l'année.

✓ Action en faveur des TPE/PME

Avec 6 764 stagiaires pris en charge en 2014, les dossiers émanant de TPE ont augmenté de 77% entre 2012 et 2014. Les diagnostics réalisés auprès de PME de moins de 250 salariés ont, quant à eux, presque triplé.

✓ Partenariat

Le 21 janvier 2015, l'APEC et OPCABAIA ont signé une convention de partenariat en vue d'optimiser l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de développement RH, de sécuriser les parcours professionnels des salariés cadres ou futurs cadres et de favoriser l'emploi, notamment des jeunes, sur les territoires.

✓ Réforme

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle continue, OPCABAIA a organisé en 2014 des matinales "Réforme" à Paris et en région, réunissant 345 participants au total.

✓ Régionalisation

Majoritairement destinées aux agents généraux d'assurance, des réunions régionales, proposant un rendez-vous personnalisé avec un conseiller et/ou un diagnostic RH, ont réuni 1 372 participants.



Entretien

Jean-Marc Dupon, Président
& Eric Blanc-Chaudier, Vice-Président

Comment jugez-vous les résultats 2014 en termes de collecte, de financement et d'activité ?

D'un montant de 113,2 millions d'euros, la collecte, en progression de 1,2%, a été conforme aux prévisions, comme les engagements financiers de formation pour les salariés de nos branches, toujours principalement alloués à la professionnalisation.

L'activité d'OPCABAIA a, en revanche, nettement progressé tant au niveau du nombre de dossiers traités, que des contacts et des visites d'entreprises. Les actions d'information et de conseil en faveur des TPE/PME ont, elles aussi, fortement augmenté.

En 2014, OPCABAIA a, par ailleurs, finalisé la dématérialisation des contrats de professionnalisation et conclu un partenariat avec l'APEC avec un volet stratégique sur le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP). La mutualisation de nos ressources internes banque/assurance avec la mixité des équipes a également joué à plein durant cet exercice.

2014 fut également marquée par les premiers impacts de la réforme professionnelle continue ?

Oui, cette réforme a été le « fil rouge » de toute l'année, tant en réflexion qu'en action. Dès le printemps, nous avons commencé à travailler avec nos quatre branches professionnelles sur le positionnement à donner à OPCABAIA et sur la nature des services à apporter à nos adhérents, afin de les accompagner au mieux dans la mise en œuvre de la réforme.

Ce travail de réflexion approfondi s'est concrétisé par l'adoption de quatre axes de développement portant, entre autres, sur l'optimisation de nos procédures de gestion, le déploiement de la démarche qualité, l'amélioration des services et le renforcement du conseil à nos adhérents.

Quelles ont été les premières incidences de la réforme pour OPCABAIA ?

Notre vocation est de financer les formations des salariés de nos branches et d'accompagner nos adhérents dans leurs projets de formation. Cela s'est traduit pour OPCABAIA par l'organisation d'actions régulières d'information sur la réforme à destination du personnel RH de nos adhérents, mais aussi par le renforcement des compétences de nos collaborateurs en interne.

En 2014, OPCABAIA a également travaillé sur l'entrée en vigueur du Compte Personnel de Formation (CPF) et décidé de présenter sa demande d'agrément au titre d'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA).



JEAN-MARC DUPON, PRÉSIDENT D'OPCABAIA

ERIC BLANC-CHAUDIER, VICE-PRÉSIDENT D'OPCABAIA

Le lancement d'une démarche d'évaluation des formations financées conformément aux exigences de la réforme, la proposition d'une offre de formation "certifications" liée au CPF et la poursuite de la dématérialisation des échanges ont aussi été au programme des actions de 2014.

Quelles sont vos priorités et perspectives pour l'exercice à venir ?

Répondre aux attentes de nos adhérents, en « réallouant » le maximum de nos ressources à la formation de leurs collaborateurs ! Il est aussi nécessaire d'approfondir la segmentation de notre offre de services en fonction de la taille et des spécificités de tous nos adhérents. À ce titre, nous travaillons à une approche différenciée Grands Comptes/PME/TPE avec des réponses appropriées à chacun de leurs enjeux. Parallèlement, nous faisons en sorte de renforcer la qualité et la proximité de notre relation, avec une présence régionale plus individualisée.

Toujours pour améliorer notre offre de service, nous travaillons à la réduction des délais de prise en charge des dossiers, à l'optimisation des flux de données échangées et au développement d'un reporting personnalisé permettant un meilleur pilotage des formations par les entreprises.

OPCABAIA a, par ailleurs, négocié une nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) pour la période 2015-2017, basée sur un élargissement de l'assiette de sa collecte avec de nouvelles approches en matière de co-financement.

Qu'en est-il des coûts de gestion pour vos adhérents ?

La maîtrise des coûts de gestion reste une priorité pour OPCABAIA, qui avec 33 collaborateurs pour 113 millions d'euros de collecte, reste une référence dans le monde des OPCA. Notre volonté est de poursuivre cette excellence en matière de gestion tout en finançant les développements nécessaires, en matière d'informatique, de démarche qualité et d'amélioration des services.

Après quasiment 4 ans d'existence et une récente réorganisation de nos services, nos équipes sont aujourd'hui à un très bon niveau de polyvalence ! C'est un aspect important pour la réussite de leurs missions de conseil et d'accompagnement des entreprises et des salariés formés en 2015 !



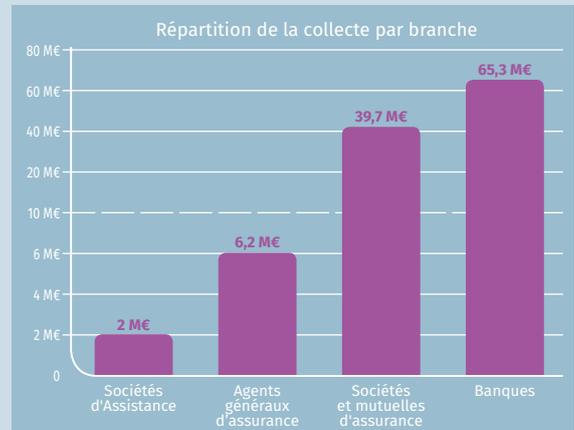
Collecte

Collecte en progression

Sur l'exercice 2014 (clôturé le 31/03/2015), OPCABAIA a collecté 113,2 M€, au titre de la masse salariale 2014, en progression de 1,2% par rapport à l'exercice précédent.

Les montants collectés et leur répartition par dispositif ont été conformes aux prévisions :

- 78% au titre de la professionnalisation (soit 88,3 M€),
- 5% au titre du Plan de formation des entreprises moins de 10 salariés (soit 6 M€),
- 17% au titre du Plan de formation des entreprises d'au moins 10 salariés (soit 19,1 M€).



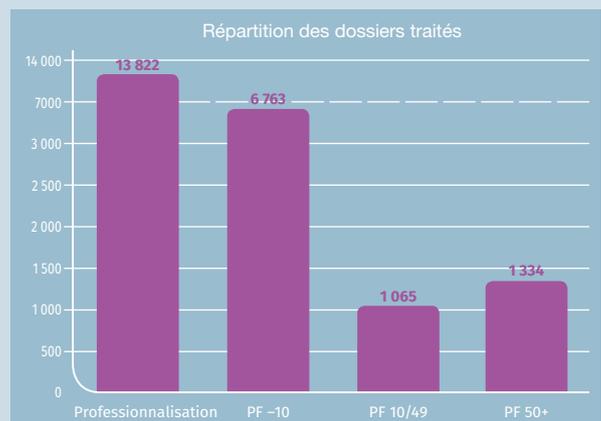
113,2 M€ collectés en 2014

Forte hausse de l'activité

En 2014, OPCABAIA a traité 22 984 dossiers de demande de financement, soit 2 660 de plus qu'en 2013 et 3 855 de plus qu'en 2012.

Le nombre de dossiers traités est en augmentation sur tous les dispositifs de formation :

- +59% sur les plans de formation des entreprises de plus de 50 salariés
- +26% sur les plans de formation des entreprises de moins de 10 salariés
- +10% sur les plans de formation des entreprises de 10 à 49 salariés
- +20% sur les contrats de professionnalisation

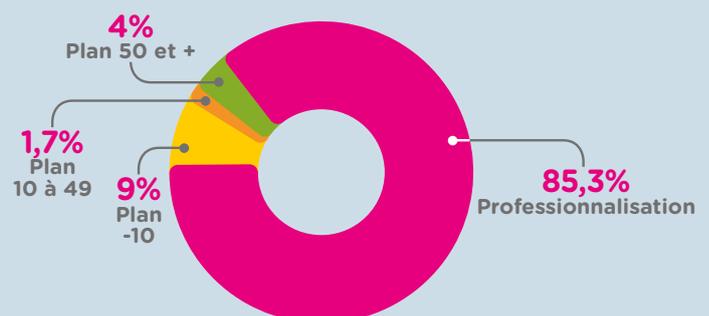


+ 20% de dossiers traités entre 2012 et 2014

Augmentation des engagements financiers

Le volume global d'engagements financiers s'est élevé à 79,6 M€ en 2014, en hausse de 4,7% par rapport à 2013.

Répartition des engagements financiers



Développement

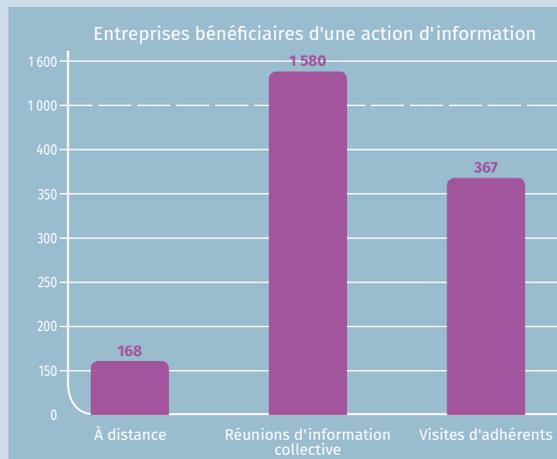


Davantage d'information et de conseil

En 2014, OPCABAIA a réalisé 523 actions d'information et de conseil, contre 345 en 2013.

Les conseillères de formation ont amplifié les contacts à distance, les réunions d'information et les visites d'entreprises, permettant à 2 115 adhérents d'être informés

Au cours de l'année, OPCABAIA a organisé 10 réunions collectives réunissant 410 participants, notamment de PME de moins de 250 salariés, et participé à 21 événements de la branche AGEA (congrès, réunions régionales...) réunissant 1 424 participants.

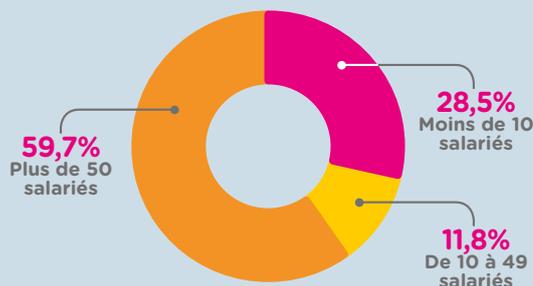


+51,6% d'actions d'information et de conseil

Amplification des visites d'entreprises

Dans le cadre du service de proximité, 493 entreprises ont été contactées en 2014, 145 visitées et 82 accompagnées. 168 entreprises ont également reçu un conseil de premier niveau, dont 87 entreprises de moins de 50 salariés.

Visites d'entreprises avec objectif d'information générale



Renforcement de l'accompagnement et de la professionnalisation

En 2014, OPCABAIA a réalisé 87 Diagnostics RH auprès d'entreprises de moins de 250 salariés, contre 32 en 2013, répartis de la manière suivante :

- 56 Diagnostics RH et Accompagnement
- 31 Diagnostics Appui Conseil Contrat de génération

+77,3% de dossiers TPE pris en charge entre 2012 et 2014

En 2014, OPCABAIA a renouvelé l'appel à projets période de professionnalisation « évolution Pro » et répondu à celui du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels dans le cadre de la « POE Collective ».

- 13 822 dossiers traités au titre de la professionnalisation
- 5 899 contrats de professionnalisation pris en charge
- 79 formations collectives réalisées sur des thématiques RH/Formation
- 22 opérations POEC réalisées réunissant 192 stagiaires demandeurs d'emploi



Stratégie

Le Conseil d'Administration d'OPCABAIA a voté, en mars 2015, quatre axes de développement en lien avec la nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens 2015-2017.

Quatre axes de développement

1. Optimiser la collecte et la gestion en exploitant au mieux les potentialités du numérique

OPCABAIA va amplifier la dématérialisation des dossiers, en particulier pour les contrats Pro et le dispositif « Cap Compétence » (au bénéfice des agents généraux d'assurance), et enrichir l'information proposée aux adhérents via Mes services en ligne.

L'unification des systèmes de collecte et l'intégration de services complémentaires de gestion, par exemple autour du Compte personnel de formation (CPF), font aussi partie des objectifs.

2. Intégrer les nouvelles exigences de gestion liées à la réforme

Dans le cadre du CPF, OPCABAIA va proposer une offre de services globale (gestion, conseil et reporting), couplée à une connexion au système d'information www.moncompteformation.gouv.fr.

En 2015, OPCABAIA va également déployer une charte de contrôle qualité, avec un plan d'action pour chaque branche, et préparer les conditions de son habilitation en qualité d'OCTA.

3. Développer des outils d'information et de formation personnalisés

Afin de faciliter l'accès à son offre de services en fonction des spécificités de ses adhérents et de leurs attentes, OPCABAIA va faire évoluer et enrichir son site internet.

Des contenus d'information en ligne, ainsi qu'une offre de formation métier « Responsable Formation » seront également proposés.

4. Développer la dimension conseil en l'adaptant aux besoins

Pour répondre au mieux à la diversité des attentes de ses adhérents, OPCABAIA va segmenter son offre en proposant :

- de l'information/formation (à distance et en ligne) avec un espace collaboratif de ressources,
- du conseil personnalisé aux adhérents,
- un accompagnement, en particulier des TPME, en matière de formation, notamment via des actions collectives et une offre « Diagnostic RH » renouvelée et digitalisée.

Objectifs 2015

Nombre
de dossiers financés

24 500
(+7%)

TPE/PME
démarchées

500

Nombre
d'entreprises destinataires
d'une information
de 1^{er} niveau

100%
des adhérents

Entreprises ayant opté
pour la télé-déclaration

20%



Viser l'excellence en matière de gestion

La démarche de réflexion amorcée par OPCABAIA en 2014 avec ses branches et ses adhérents dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle a abouti à faire évoluer le positionnement et le dimensionnement d'OPCABAIA. Passer d'un OPCA seulement gestionnaire à un OPCA également accompagnateur et offreur de services, en élargissant de façon significative le périmètre de la collecte, tel est l'objectif d'OPCABAIA pour la période 2015-2017.

De cette ambition découlent les quatre axes de développement, votés en 2015 : l'optimisation des procédures de gestion, l'élargissement de l'offre de services, le développement d'outils d'information et de pilotage personnalisés et numériques pour les entreprises, et le renforcement de la dimension conseil d'OPCABAIA.

Pour bien réussir les changements induits par la réforme, il nous fallait, au préalable, renforcer les compétences de nos collaborateurs et optimiser nos process en interne. Grâce à la dématérialisation des contrats de professionnalisation et à la réorganisation de nos services, nous avons ainsi réduit de 10 jours les délais de traitement, alors que le volume des dossiers a augmenté de 13% ! Nous visons plus que jamais l'excellence en matière de gestion, c'est un engagement majeur auprès de nos adhérents.

Afin de répondre aux exigences de la réforme, OPCABAIA a, par ailleurs, nommé un responsable Qualité. Chargé de l'amélioration des procédures en interne, il suit également les dossiers sur l'évaluation des formations financées et la qualification des organismes de formation, dans une démarche pragmatique en collaboration avec les branches professionnelles.

La refonte du site Internet OPCABAIA, davantage orienté client et avec des contenus enrichis, la proposition d'une offre de services CPF, avec plusieurs supports et outils (fiches repères, guide pratique utilisateur, simulateur de coûts...) et le dépôt de la demande d'habilitation au titre d'OCTA nous ont permis d'avancer sur plusieurs thématiques de développement.

Pleinement engagé dans cette dynamique, OPCABAIA poursuit aujourd'hui la segmentation de son offre de services et la digitalisation de ses interactions avec ses adhérents. La mise en place en 2015 d'une plateforme dématérialisée de gestion des certifications, en lien avec les branches professionnelles et les organismes de formation constitue une prochaine étape."

Marc Picquette, Directeur Général



Gestion

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion et de la simplification des procédures, OPCABAIA a poursuivi la dématérialisation des échanges avec ses adhérents.

Dématérialisation des échanges

En 2014, OPCABAIA a généralisé la dématérialisation totale des contrats de professionnalisation. Outre la saisie en ligne du formulaire Cerfa, toutes les pièces jointes peuvent désormais être transmises en format numérique, pour un traitement plus simple et plus rapide des dossiers.

OPCABAIA a étendu cette démarche de dématérialisation aux demandes de prises en charge des agents généraux d'assurance dans le cadre du dispositif CAP COMPÉTENCE, avec l'objectif de traiter l'intégralité des demandes dès 2015.

La dématérialisation des courriers sortants par envoi de mails aux adhérents fait aussi partie des priorités d'OPCABAIA.

Dématérialisation

Objectifs

2015

Contrats de professionnalisation

20%

Dispositif CAP COMPÉTENCE

100%



Objectifs atteints !

Tant pour les contrats de professionnalisation que pour les demandes de prise en charge au titre du dispositif CAP COMPÉTENCE, OPCABAIA a rempli ses objectifs en matière de dématérialisation. Pour nos adhérents, cela se traduit par des délais de traitement réduits, des réponses plus rapides, des échanges sécurisés et des procédures de gestion simplifiées.

Régine Valérius, Directrice Adjointe d'OPCABAIA



Plus simple et plus rapide !

Avec la dématérialisation des contrats de professionnalisation, la gestion des dossiers est plus simple, plus rapide et plus efficace. Après la saisie en ligne du formulaire, les justificatifs sont directement téléchargés en pièces jointes au fil de l'eau. Il n'y a plus besoin d'imprimer de documents ni de les poster, ce qui fait gagner du temps et réduit les coûts. Comme le suivi se fait également sur le site, c'est beaucoup plus facile de savoir où en sont les dossiers, qui sont traités plus rapidement.

Valérie David, Assistante RH, MAIF (Niort)





Afin d'optimiser le service apporté à ses adhérents, OPCABAIA a réorganisé son accueil téléphonique, enrichi l'information de son site et étendu la subrogation de paiement au secteur bancaire.

Amélioration des services aux adhérents

En 2014, OPCABAIA a fait évoluer ses process et son organisation, avec une nouvelle répartition du temps alloué par ses gestionnaires à la permanence téléphonique et au traitement des dossiers. La mise en place d'un nouveau standard participe également à cette amélioration du service.

Au niveau des services en ligne offerts par l'extranet d'OPCABAIA, il est désormais possible pour les adhérents de saisir leurs contrats de professionnalisation, de suivre leur budget annuel de formation, l'état des dossiers en cours, les actions de formations suivies par les salariés et les règlements effectués par OPCABAIA.

22% dossiers reçus par voie dématérialisée en 2014 (NetOpca, Import et EDI Manuel confondus).

Développement de l'information

En 2014, OPCABAIA a enrichi son site Internet en proposant des contenus d'information sur les nouvelles règles de prise en charge, la réforme de la formation professionnelle continue, le Compte Personnel de Formation et l'offre de services d'OPCABAIA.

55 000 visites sur le site www.opcabaia.fr en 2014



Mise en ligne de vidéos

Afin d'éclairer au mieux ses adhérents, OPCABAIA a également mis en ligne plusieurs vidéos : le Compte Personnel de Formation, le contrat pro dématérialisé, les temps forts de la conférence du 20 novembre 2014 sur la réforme.



Extension de la subrogation de paiement

Un réel allègement des charges administratives

Dans le cadre de la réorganisation de nos procédures de gestion des formations, nous avons rencontré OPCABAIA qui nous a présenté la subrogation de paiement et expliqué son fonctionnement. Très facile à mettre en place, ce service nous a apporté un réel allègement de la charge administrative, tant au niveau de la gestion que de la comptabilité. Une fois la demande de subrogation transmise à OPCABAIA et aux organismes de formation concernés, il n'y a plus de facture à régler ni à refacturer. Avec plus de 500 contrats de professionnalisation à l'année, c'est un vrai plus pour la banque !"

Stéphanie Vinhas, chargée de mission RH, BNP Paribas, Paris

Après les adhérents de la branche Assurances, OPCABAIA a étendu la subrogation de paiement des frais de formation au secteur bancaire. Pour les entreprises qui en font la demande, OPCABAIA règle désormais directement les coûts pédagogiques des actions de formation aux organismes, ce qui permet d'alléger la charge administrative et financière des adhérents, tout en accélérant les délais de prise en charge des stagiaires.

48% de dossiers engagés en subrogation de paiement sur l'année 2014.



Mise en œuvre de la réforme

Conformément aux exigences de la réforme de la formation professionnelle continue, OPCABAIA a développé ses missions d'accompagnement, de formation et de contrôle qualité.

Matinales d'information sur la réforme

Afin d'aider ses adhérents à décrypter les enjeux de la réforme professionnelle, OPCABAIA a organisé, en 2014, cinq matinales d'information : 2 à Paris et 3 en régions. Ces réunions ont permis à 345 participants, issus de 229 entreprises, de mieux cerner les changements induits par la réforme et d'échanger sur les pratiques de formation.

5 matinales d'information sur la réforme réunissant **345 participants**

Formation collective des acteurs RH

Dans le cadre des actions de formation collective des acteurs RH, 12 sessions sur les 21 programmées en 2014 ont été en lien avec la réforme. Ces actions de formation ont permis à OPCABAIA d'accompagner 63 acteurs RH/formation.

12 sessions de formation collective sur la réforme pour **63 acteurs RH**

Montée en compétence des collaborateurs OPCABAIA

Des sessions de formation (en moyenne 4 par salarié) ont été également organisées pour une montée en compétences des collaborateurs d'OPCABAIA. Ces formations ont donné lieu à une réflexion collective sur la mise en place de la réforme et son impact en termes de formation pour les entreprises. Cette démarche s'inscrit dans le plan de développement de l'offre de services d'OPCABAIA.

Lancement d'une démarche qualité

Pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires imposant une vérification des prestations financées, OPCABAIA s'est engagé dans une démarche qualité sur 4 niveaux :

- mise en place d'une charte de qualité applicable aux organismes de formation, visible sur le site www.opcabaia.fr,
- évaluation de la qualité des formations financées avec mesure de satisfaction des stagiaires,
- initiation d'une démarche de conventionnement avec les organismes de formation "grands comptes".
- mise en place d'un mécanisme de contrôle des organismes de formation.



Justifier l'investissement formation

L'objectif de notre démarche qualité est de mesurer à terme l'efficacité des formations financées afin d'optimiser l'investissement formation de nos adhérents."

Alexandre Mané, Responsable contrôle et qualité OPCABAIA

Régionalisation



Dans le cadre de sa mission de service de proximité auprès des TPE, OPCABAIA a renforcé son accompagnement auprès des agents généraux d'assurance (Branche AGEA) en région.

Accompagnement en région

Suivant le plan d'actions initié en 2013, OPCABAIA a développé son programme de réunions d'information collective auprès des agents généraux d'assurance, en partenariat avec les Délégués Pédagogiques Régionaux (DPR) et les conseillers CAP COMPÉTENCE (AF2A).

Dans chaque région, les conseillers OPCABAIA ont rencontré leurs correspondants DPR pour réfléchir aux actions à mener sur le terrain (ateliers d'information et d'échange, petits déjeuners de la formation).

Participation aux congrès AGEA

En 2014, les conseillers OPCABAIA ont également participé aux différents congrès et réunions régionales organisés par la Branche AGEA. Ces manifestations, qui ont réuni 1 408 participants au total, ont permis à OPCABAIA de communiquer sur son offre de services et les différents dispositifs financés.

Ces rencontres furent aussi l'occasion de proposer des rendez-vous personnalisés avec des agents généraux d'assurance ou de déclencher des accompagnements dans le cadre des diagnostics RH/ACC*.

* Ressources Humaines / Appui Conseil Contrat de Génération

Participation OPCABAIA aux événements AGEA

	Nombre	Participants
Congrès national	3	660
Réunion régionale	15	712
Autre intervention	3	36



Relayer OPCABAIA sur le terrain

En 2014, sur les conseils d'OPCABAIA, j'ai bénéficié d'un diagnostic RH qui m'a permis de faire le point sur la situation de l'agence, son potentiel de développement et les compétences de mes collaboratrices. Suite à cela, OPCABAIA m'a proposé d'intervenir lors d'une matinale à Lyon et du congrès régional de l'AGEA à Saint-Etienne pour parler de cette expérience et de ses bénéfices pour mon agence.

En tant que Délégué Pédagogique Régional, je suis également en contact permanent avec ma conseillère régionale OPCABAIA pour donner de l'information à mes collègues sur les dispositifs de formation et les prestations d'accompagnement qui leur sont proposés. À ce titre, je joue le rôle de courroie de transmission, parfois bien utile, entre les agents généraux d'assurance de ma région, OPCABAIA, AGEA et AF2A."

Jérôme Baillieux, Agent Général Allianz et Délégué Pédagogique Régional, Valence

